

Mouthiers sur Boëme

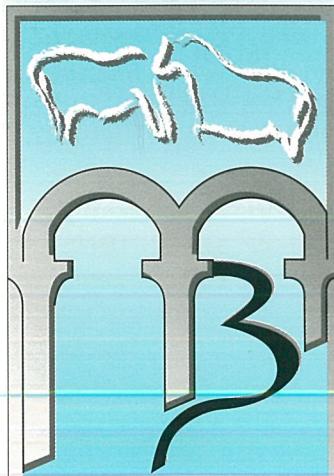
SOMMAIRE

Conseils Municipaux	
du 30 septembre.....	p 2
Pour voter en 2009.....	p 3
L'intercommunalité bouge.....	p 3
Facture O.M. mensualisée.....	p 3
Les déchets en kilos et en euros p 4	
Musique MKJC.....	p 5
Club des vins de FranceL.....	p 5
Bourse aux jouets.....	p 5
Soirée houcroute.....	p 6
A pied et à cheval.....	p 6
Secours populaire.....	p 6
Centre Social Intercommunal...p 7	
Sentiers de la Boëme	p 7
Etat Civil	p8
Agenda -novembre	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 282

NOVEMBRE
2008



Éclairer le jour nuit..? ou pas..? Photo Alain PORTE

AU NOM DE 50 MONASTÉRIENS

Le dernier poilu s'en est allé.

Raison supplémentaire pour ne pas oublier les combattants de la 1ère guerre mondiale ; 90 ans que l'horreur a pris fin !

En liaison avec les anciens combattants de la Commune, Boëme Patrimoine, les écoles, le club des Aînés et quelques monastériens, il a été décidé de donner un éclairage particulier à cette commémoration.

Le 10 novembre à 20 heures, tous les habitants de Mouthiers (et d'ailleurs) sont conviés au monument aux morts à côté de l'église. Des bougies seront allumées et données aux enfants.

Si le temps le permet, nous nous dirigerons à pied vers la MJC, pour une veillée en mémoire des soldats de la guerre 14-18. Sinon, nous irons directement à la MJC.

Nous essaierons de répondre à la question que les jeunes se posent parfois : pourquoi y a-t-il partout des monuments aux morts ?

Nous évoquerons le souvenir de tous les jeunes de Mouthiers partis à la guerre.

Madame Colette RAINARD racontera le cas particulier de Monsieur LAMOTHE, mort dans les derniers mois de la guerre.

Les enfants de l'école prendront la parole et, à leur façon, évoqueront cette période.

Une dizaine de morceaux choisis seront lus par des volontaires.

Pour clore ce moment chargé en émotion, nous vous inviterons à partager le pot de l'amitié autour de gâteaux qui auront été préparés par de dévoués monastériens.

Une exposition d'objets ayant appartenu à Monsieur LAMOTHE sera à voir au cours de cette veillée.

Le 11 novembre à 11 heures, tous les habitants sont invités à la commémoration qui aura lieu au monument aux morts avec un dépôt de gerbe et lecture de textes.

Elyane PORTE
1ère adjointe au maire
chargée de la commission
cadre de vie

La municipalité remercie les nombreux monastériens qui ont témoigné de leur attachement au service bancaire de proximité en participant aux réunions et à l'action de terrain.
Un compte-rendu des résultats de ces actions sera publié dans le bulletin de décembre.

Conseils Municipaux du 30 septembre 2008

Service d'accueil minimum dans les écoles

Le Conseil Municipal exprime son désaccord sur le principe de ces mesures par le fait que la commune doive se substituer à l'État en matière d'accueil des élèves pendant le temps scolaire.

Il exprime également son inquiétude quant aux modalités de mise en place du service en ce qui concerne, entre autres :

- le temps limité pour la mise en œuvre du service

- le nombre de personnes et la non qualification de celles-ci pour l'encadrement des élèves alors que des quotas sont exigés pour le fonctionnement des garderies ou centres de loisirs.

Droit de préemption

DPU Kraus

Le Conseil Municipal décide d'organiser une réunion entre les diverses parties concernées, pour la mise en place d'un protocole ; selon le résultat de cette concertation, le droit de préemption sera utilisé ou non.

DPU Blanchard

Dans l'attente du protocole préparé par le notaire, le Conseil ne peut se prononcer ; la question sera revue lors de la prochaine séance du Conseil.

Rapport d'activité 2007 du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente (SDEG16)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2007 du SDEG16 mais remarque que ce rapport ne reflète pas la réalité quant au montant de la participation du SDEG16 aux travaux d'investissement. Il est en effet noté dans le rapport,

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le VENDREDI 5 DÉCEMBRE 20 H 30

que, sur un montant total de travaux de 15 489 965 €, la participation du SDEG16 s'élève à 10 830 156 €. Ce montant ne tient pas compte de la participation de l'Etat sur les programmes FACE pour 2 409 775,34 € perçus aux compte 1328 ainsi que la somme de 878 319,70 € perçus au 13218. La participation du SDEG16 est ainsi ramenée à 7 432 602,66 € avant récupération de la TVA.

Rapport d'activité 2007 du Syndicat départemental de valorisation des déchets ménagers (CALITOM)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2007 de CALITOM.



Monsieur ESTROURNES, cadre du Conseil Général en "immersion" monastérienne !(Photos Alain PORTE)

Loyers communaux

Le montant du loyer communal sis au 55 bis rue de la Boëme sera porté à 331,61 € à compter du 1er novembre 2008 (1,36% indice IRL).

Tarifs photocopies

Les tarifs des photocopies délivrées au titre des documents administratifs officiels communiquables aux tiers sont fixés comme suit :

A4 recto noir et blanc : 0,30 €
A4 recto couleur : 0,35 €
A4 recto verso noir et blanc : 0,60 €
A4 recto verso couleur : 0,70 €
A3 recto noir et blanc : 0,60 €
A3 recto couleur : 0,70 €
A3 recto verso noir et blanc : 1,20 €
A3 recto verso couleur : 1,40 €

Décisions modificatives budgétaires

Augmentation budget fonctionnement :

dépenses : article 63512 taxes foncières : + 2 300,00 €

recettes : article 758 produits gestion courante : + 2 300,00 €

Voirie route de Fouquebrune

Suite à l'enquête publique de voirie qui s'est déroulée du 17 novembre au 1er décembre 1997, le Conseil Municipal charge Mme le Maire d'intervenir auprès du notaire afin de régulariser le dossier pour la cession gratuite de terrain à la commune par les deux propriétaires concernés (212 m² et 99 m²).

Extension réseau électrique « le rosier »

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à l'alimentation électrique d'une parcelle au lieu-dit « le rosier » sous la forme de branchement sur le réseau basse tension existant.

Relais TDF

Une étude d'impact sur l'environnement sera demandée à TDF pour l'antenne située avenue du 24 août 1944.

ATTENTION POUBELLES

Dans la semaine du 11 novembre les collectes (sacs jaunes et noirs) sont reportées d'un jour

SACS JAUNES
JEUDI

6 et 20 novembre
dans le bourg et La Rochandry,

vendredi 14
et jeudi 27 novembre
dans les villages

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

INTERCOMMUNALITÉ : ÇA BOUGE

Quelle sera la carte de l'intercommunalité en mars 2014 quand s'achèvera le mandat des équipes municipales élues en mars dernier ?

Pour certain, dont le préfet de la Charente, 24 communautés de communes, c'est trop surtout quand elles sont petites, c'est à dire moins de 5 000 habitants. C'est ce qu'il a répété en installant la commission départementale de coopération intercommunale qui a désigné Cécile FORGERON comme rapporteuse générale pour les 6 ans à venir.

Cette commission examinera les pistes de regroupement et facilitera le toilettage de l'intercommunalité, notamment celle des syndicats locaux d'électrification. La presse a récemment relaté le fonctionnement d'un grand nombre d'entre eux maintenus en activité contre toute évidence, mais plus dans un souci de clientélisme séniatorial. Le ménage ayant eu lieu sur ce dernier point, il sera sans doute plus facile pour l'État de pousser à la dissolution de structures devenues inutiles.

Pour les communautés de communes, les regroupements ne se feront pas de manière autoritaire ; il faudra convaincre pour que de nouvelles coopérations se mettent en place pour gérer les services publics locaux, favoriser le développement économique local.

Cependant, un projet de loi sera prochainement débattu au parlement pour que toutes les communes isolées aient rejoint une communauté de communes à l'horizon 2014. En Charente, elles sont 22 à ne pas appartenir à une communauté dont Plassac-Rouffiac qui souhaite adhérer à Charente-Boëme-Charraud au 1er janvier prochain.

Par ailleurs, le travail avec la COMAGA sera à l'ordre du jour des prochaines réunions de la commission communale URBANISME et ENVIRONNEMENT.

Les membres de la commission aura à examiner et débattre du projet de Schéma de Cohérence Territoriale et du futur Plan Local d'Urbanisme.

2009 sera une année électorale puisque le 7 juin nous élirons les députés européens.

Pendant cinq ans, ceux-ci représenteront la grande région ouest comprenant la Bretagne, les Pays de Loire et bien évidemment Poitou-Charentes. Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2008 pour une inscription effective au 1er mars 2009. Elles sont réservées aux nouveaux habitants majeurs et aux personnes non déjà inscrites.



Facture Mensualisée

En Charente* comme ailleurs, la facture des ordures ménagères est en augmentation constante.

La réalisation de nouveaux centres de stockage pour remplacer ceux qui sont pleins, la construction d'usines de tri pour séparer les déchets qui fermentent des déchets secs, l'amélioration des déchèteries (car elles n'ont pas toutes autant de quais que celle de Mouthiers), la réhabilitation des décharges anciennes fermées (Dirac, Villefagnan, Ruffec, Marsac), vont nécessiter plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement.

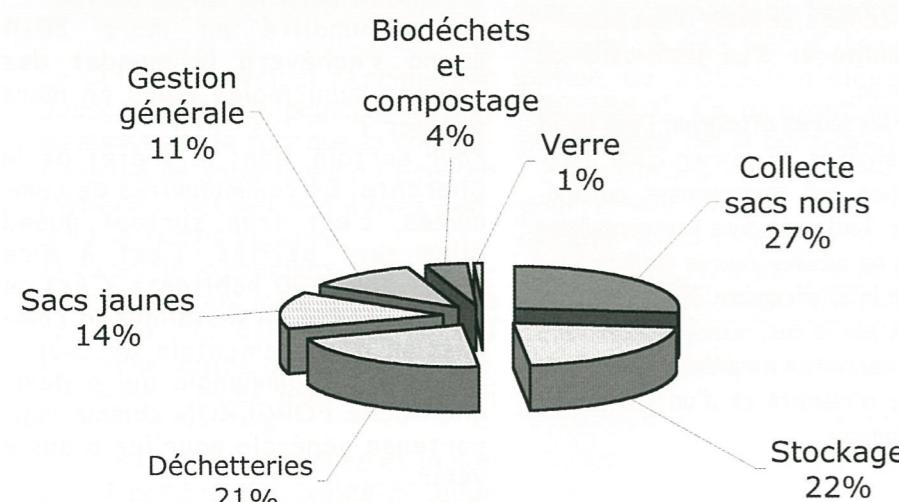
La coopération avec la COMAGA constitue aujourd'hui une des rares perspectives pour limiter la hausse des coûts.

Par ailleurs, et en considérant que la production de déchets ménagers est en rapport direct avec la consommation des ménages, la communauté de communes propose la mensualisation de la redevance.

Un courrier sera prochainement adressé en ce sens à tous les ménages monastériens qui n'ont pas encore choisi ce mode de paiement.

* Selon les dernières comparaisons faites par l'ADEME Poitou-Charentes, la pression fiscale par habitant était en 2006 de 78 € pour CALITOM, pour une moyenne de 85 en Région.

LES DÉCHETS MÉNAGERS EN KILOS ET EN EUROS



EN 2007, C'EST DANS LES DÉCHETERIES QU'ONT ÉTÉ COLLECTÉS LE PLUS DE DÉCHETS



659 kg/habitant/an



305 KG/hab



226 KG/hab



68 KG/hab



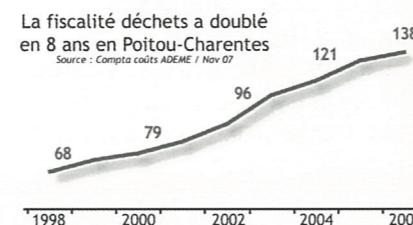
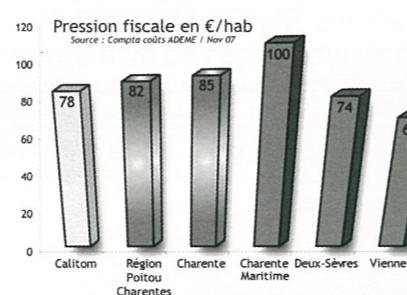
39 KG/hab



21 KG/hab

DÉCHETERIE DE MOUTHIERES

Tonnage annuel	Visiteurs
2007	2 503
2006	2 261
2003	1895



RECYCLÉS

	en kilos par an par habitant
JOURNAUX MAGAZINES	38,3
CARTON	7,9
FLACONS PLASTIQUE	5,4
ACIER	2,4
BRIQUES	1,1
ALUMINIUM	0,2
SACS JAUNES RECYCLÉS	0,7

	en euros par an par habitant
Collecte sélective	15,6
Tri de la collecte sélective	17,28
	32,88
Vente des matériaux triés	5,9
Soutien Éco-Emballages	12,4
	18,3
payé par les contribuables	14,58

M.J.C.

HUMAN TOUCH
en concert
Trio de jazz Dadaïste
avec des robots percussions,
sous forme de timbale
d'orchestre, de gong
ou « d'orchestre culture »

de djembé qui jouent des rythmiques pré programmés.
Eric BENSOUSSAN
Philippe GONNAND
François CAUSSE

vendredi 21
20 h 30
MJC Jules Berry

Contact : 05.45.67.84.38

A LA FÉCOUVERTE DES VINS DE FRANCE

CLUB D'APPROCHE OENOLOGIQUE

Objectifs :
Permettre aux intéressés d'avoir une première approche œnologique des vins, pour le plaisir de la dégustation et de l'accompagnement des mets.

Rencontrer des viticulteurs désireux de nous faire partager leurs connaissances : choix des cépages, viticulture, méthodes de vendanges et vinification, conservation...

Apprendre à déguster le vin : odeurs, couleurs, textures, saveurs...

Apprendre à choisir des vins pour accompagner un repas.

Découvrir des vins de qualité, originaux à des prix modérés.

Partager avec les membres du club le même plaisir autour du vin.

Projet :
Proposer des séances d'étude avec la participation de professionnels : œnologues, producteurs, cavistes, sommeliers.

Envisager des sorties pour découvrir sur place des vins, auprès des producteurs.

Mettre en commun nos connaissances, nos recherches et nos attentes.



Possibilité d'essayer nos talents futurs lors de soirées dégustation où l'on s'essayera à trouver des plats avec les vins les mieux adaptés.

Moyens :
Mise en place d'un bureau chargé d'animer le club au sein de la MJC.

Ce bureau sera chargé d'informer les membres du club des dates et thèmes de nos rencontres. Il tiendra à jour la comptabilité nécessaire aux activités du club. Les membres du bureau seront élus pour un an par l'assemblée.

Une fois l'an une assemblée générale rendra compte de l'activité et de son cout. Le bureau pourra alors changer. Choix des modalités d'adhésion. Besoins matériels indispensables. Un budget prévisionnel pourra alors être établi.

Charte :
Il serait souhaitable d'établir une charte que chaque adhérent s'engagerait à respecter.

ATELIER EN FÊTE ET BOURSE AUX JOUETS

- > Le *Centre Social inter-communal *Charente Boëme Charraud organise en partenariat avec l'*Association des parents d'élèves* et le *Secours Populaire de Mouthiers*, une **Bourse aux jouets**...

- > *samedi 22 novembre Ce temps se déroulera de 14h jusqu'à 18h
- > dans la salle des fêtes de Mouthiers*

- > "Atelier en fête" : Les ateliers de lien du Centre Social vendront leurs créations,

les sommes récoltées, serviront à financer pour partie les projets de groupe ...
> Buvette sur place.

Renseignements Sandra SEGANTI au Centre Social CBC > au 05 45 67 84 38 par mail cscb16@wanadoo.fr

8 NOVEMBRE SOIREE CHOUCRUTE

**ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE
JACK ALEXIS**

**ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION
DES ARTISANS ET COMMERCANTS**

A PIED, A CHEVAL



COURSE À PIED

Un entraînement de course à pied organisé par l'AJ Montmoreau est prévu à Mouthiers le dimanche 23 novembre

en vue des Foulées de Saint-Eutrope qui auront lieu en mars 2009.
Tout le monde peut participer.

Regroupement au stade de Mouthiers à 9 h 30.
Pour tous renseignements 05.45.67.97.62

SECOURS POPULAIRE

L'hiver arrive rapidement! Cela ne fait pas l'affaire de tous ; en particulier de ceux qui n'ont pas les moyens de se chauffer, de s'éclairer , de se vêtir chaudement ou de se nourrir normalement.

La presse nous relate déjà des cas! Pour cela, le Secours Populaire a besoin d'argent! Quand vous venez acheter aux permanences du Secours Populaire, vous nous permettez d'aider au plan local, départemental et national, des familles en grande détresse.

Le Secours Populaire , à l'invitation des Parents d'Elèves participera à la Bourse aux jouets qui aura lieu le 22 novembre à la Salle Gilles Ploquin



En ce qui concerne les permanences au local 57 rue de la Boème, retenez les dates :

elles changent en fonction des fêtes .
samedi 8 novembre (au lieu du 1er) de 14H à 17H

pas de permanence le lundi 17 novembre du fait de la Bourse aux jouets du 22 novembre

samedi 6 décembre
de 14H à 17H
lundi 15 décembre
de 14H à 17 H
samedi 10 janvier
(au lieu du 3) de 14H à 17H
lundi 19 janvier
de 14H à 17H

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOÈME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 2 nov	Marie-Lucie Et Gérard 05 45 67 97 35	13 h 15	Saint-Aulais La Chapelle	Église de Conzac	14 h	12
Dim 16 nov	Bernard et Maryvonne 05 45 25 08 16	13 H 30	Fouquebrune- Mouthiers En ligne	Parking salle Des fêtes de Fouquebrune	14 h	11
Dim 30 nov	Béatrice Et Guy	13 h 15	Mougnac (La Couronne)	Déchetterie Mouthiers	13h30	10
Dim 14 déc.	Alain et Bernard 05 45 67 83 24	13 h	Les murs peints D'Angoulême	Parking sortie Tunnel	13h30	10

Autres possibilités, libres, hors calendrier



BALADES FAMILIALES DU MERCRIDI

environ 2 heures à allure tranquille.

12 et 26 novembre Départ à 14 heures place du champ de foire



www.cc-charente-boeme-charraud.fr



**Assemblée Générale
du Centre social intercommunal.**

Le Président Guy DEMPURÉ tire sa révérence. Joël FOUCHE lui succède

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Anatole PORTE né le 14 octobre "route de la côte à Bournet"

Ellana CHAUVIN née le 15 octobre "chez les rois

MARIAGES

11 octobre : Arnaud LAPIERRE et Estelle TOURNOIS

DÉCÈS:

24 septembre : Yvonne CHABANNE

épouse CHABERNAUD avenue du 24 août

15 octobre : Berthe MÉNARD

veuve FAVRAUD foyer personnes âgées

SERVICE MINIMUM

La loi du 20 août 2008 adoptée en pleins congés d'été contre l'avis des fédérations de parents d'élèves et syndicats d'enseignants fait obligation aux communes d'accueillir les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires durant les heures normales d'enseignement en cas de grève des personnels enseignants. L'article 7 bis de la loi impose que les personnes assurant ce service «devront posséder les qualités nécessaires pour accueillir, encadrer les enfants».

La loi ne prévoit pas de limites au nombre d'enfants à garder.

A Mouthiers cela pourra aller de 15 à 250 si tous les enfants sont présents !

Payée(s) au SMIC et prévenue(s) 24 heures à l'avance, les volontaires seront sans doute peu nombreux.

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

8 : repas choucroute des commerçants
salle des fêtes

11 : 90ème anniversaire
de l'armistice du 11 novembre 1918 à 11 h

11 : loto du foot à la salle des fêtes à 14 h

22 : bourse aux jouets-ateliers en fête-jeux
en soirée à la salle des fêtes. Organisé par les
parents d'élèves et le secours populaire

24 : établissement du calendrier des fêtes 2009
à la mairie à 20 h 30

30 : fermeture de la pêche



Les maisons, les fermes, les jardins, fleuris...



...les lauréats aussi !



Secours populaire, la solidarité XXL

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE et Jean REVEREAULT

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

dernier de l'année (déjà ! encore une qui sera vite passée..!) sortira donc début décembre . Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre Les activités prévues de début d'année, jusqu'au 15 janvier pourront y être annoncées .

(Photos Alain PORTE)